

RAPPORT 2015

**LA
PEINE
DE MORT
NE TUE PAS
LE TRAFIC
DE DROGUE**

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

10.10.15

WWW.WORLDCOALITION.ORG

**COALITION
MONDIALE**
CONTRE LA PEINE DE MORT

Pourquoi une Journée mondiale sur peine de mort et trafic de drogue ?

La Coalition mondiale contre la peine de mort vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Cependant, dans les pays qui continuent à exécuter des personnes condamnées à mort, la Coalition mondiale œuvre pour la réduction de son utilisation, notamment grâce au respect des normes internationales comme celle qui impose de restreindre l'application de peine de mort aux crimes les plus graves (homicides volontaires).

Chaque année, pour la Journée mondiale, la Coalition mondiale met en lumière l'un des aspects problématiques de la peine de mort. Le 10 octobre 2015, la Coalition mondiale contre la peine de mort et des abolitionnistes du monde entier ont attiré l'attention sur l'application de la peine de mort pour des infractions liées aux drogues à l'occasion de la treizième Journée mondiale contre la peine de mort.

A contre-courant du mouvement abolitionniste, de nombreux pays ont ajouté la peine de mort pour trafic de drogue dans leur arsenal juridique entre 1980 et 2000. Cette tendance est à la baisse aujourd'hui, pourtant, dans certaines parties du monde, le trafic de drogue reste la principale cause de condamnations à mort et d'exécutions. Ce rapport présente les objectifs que s'était donné la Coalition mondiale pour 2015, les activités réalisées pour y parvenir et les résultats de cette 13^e Journée mondiale contre la peine de mort.

Sommaire

[1] Objectif principal : sensibiliser le grand public à la question de la peine de mort pour trafic de drogue afin d'en réduire son utilisation	3
1) Création et diffusion des outils de mobilisation de la 13 ^e Journée mondiale	3
2) Publication de rapports sur la peine de mort pour trafic de drogue	4
3) Susciter l'organisation d'initiatives locales et renforcer la société civile abolitionniste	5
[2] Faire du bruit avant l'UNGASS sur les drogues !	5
[3] Convaincre les pays qui utilisent encore la peine de mort pour trafic de drogue à l'abolir	7
1) Des activités qui s'inscrivent dans le long terme pour les pays rétentionnistes	7
[4] Demander à l'UNODC de mettre en œuvre sa recommandation d'interdire la peine de mort dans les pays où elle finance la lutte contre le trafic de drogue	9
[5] ANNEXES	10
• Annexes au Rapport 2015 de la Journée mondiale contre la peine de mort :	10
1) Liste des 431 initiatives recensées dans 80 pays	10
2) Revue de presse : 651 coupures dans 89 pays	10
• Liste et contact des 140 membres de la Coalition mondiale dans plus de 50 pays :	10

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org

[1] Objectif principal : sensibiliser le grand public à la question de la peine de mort pour trafic de drogue afin d'en réduire son utilisation

L'objectif principal de la Journée mondiale 2015 était de sensibiliser le public à la question de la peine de mort pour trafic de drogue afin de réduire son utilisation. Les Nations unies, l'Union européenne et la Commission interaméricaine des droits de l'homme ont toutes proclamé que la peine de mort n'était pas la solution pour lutter contre le trafic de drogue. Le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, a exhorté les États membres à abolir la peine de mort, car elle « ne dissuade pas des crimes de drogue, ni ne protège les personnes contre la consommation de drogues ».

En tout, 431 événements ont été recensés dans 80 pays et 651 coupures de presse dans 89 pays à travers le monde. 425 événements avaient été organisés dans 82 pays en 2014 et la revue de presse comptait 484 articles dans 88 pays.

Pour y parvenir, la Coalition mondiale a développé plusieurs outils et a coordonné la mobilisation pour le 10 octobre partout dans le monde.

1) Création et diffusion des outils de mobilisation de la 13e Journée mondiale

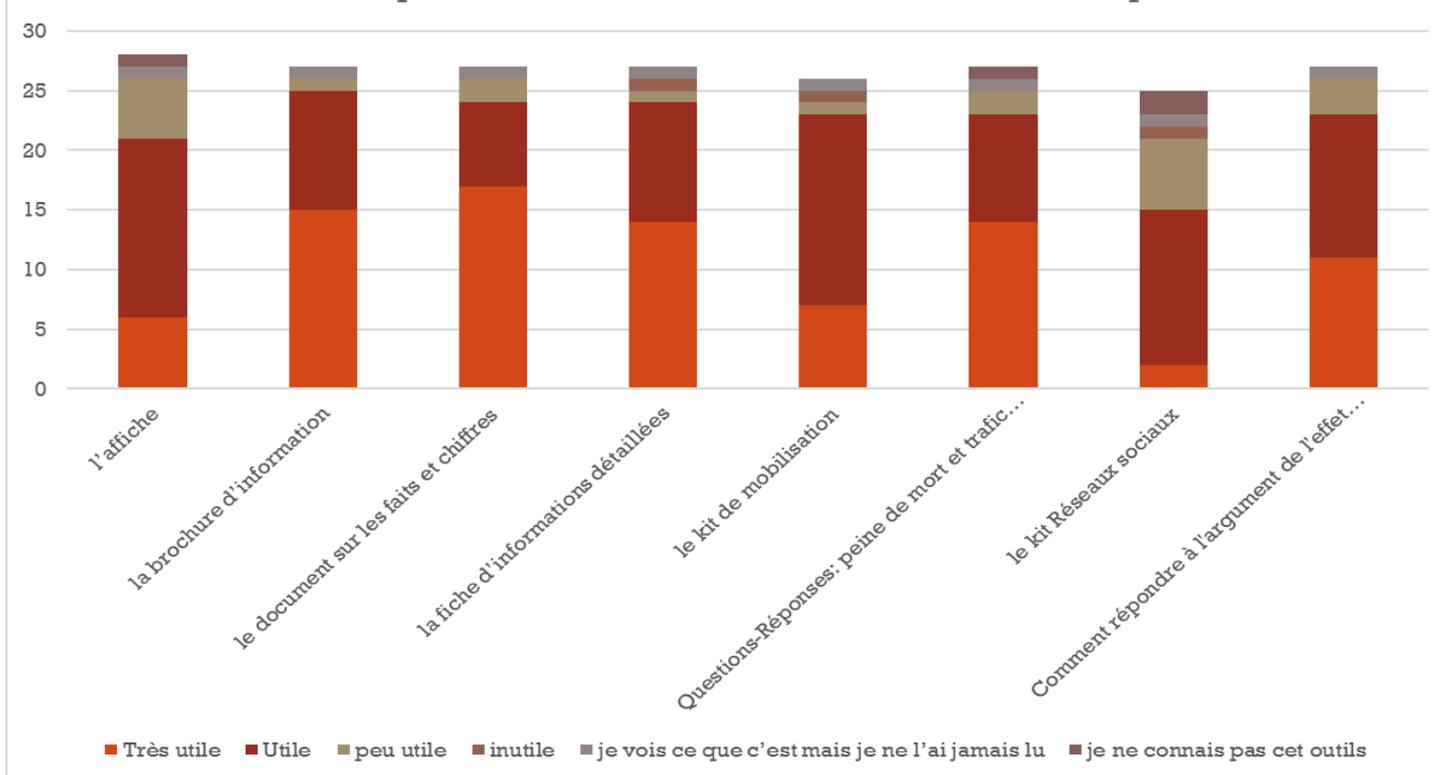
Pour encourager la participation du plus grand nombre à la Journée mondiale contre la peine de mort et renforcer la société civile abolitionniste, en particulier dans les pays qui appliquent toujours la peine de mort, la Coalition mondiale développe chaque année des outils d'information et de mobilisation. Ils sont mis à la disposition de ses membres, des médias et de toute personne souhaitant participer à la Journée mondiale afin d'encourager la mobilisation locale dans le plus grand nombre de pays possible. Tous les outils ont été envoyés par courrier aux membres de la Coalition mondiale et à ses partenaires en juillet 2015. Les outils étaient aussi disponibles sur simple demande et téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale :

- ▶ [Affiche Journée Mondiale 2015](#)
- ▶ [Brochure Journée Mondiale 2015](#)
- ▶ [Faits Et Chiffres 2015](#)
- ▶ [Fiche sur la peine de mort et le trafic de drogue](#)
- ▶ [Kit de mobilisation](#)
- ▶ [Rapport Journée Mondiale 2014](#)
- ▶ [Questions-Réponses : peine de mort et trafic de drogue](#) préparé avec Harm Reduction International et International Drug Policy Consortium
- ▶ [Kit Réseaux sociaux](#) préparé par Harm Reduction International
- ▶ [Comment répondre à l'argument de l'effet dissuasif](#)
- ▶ [Pétition pour commuer la condamnation à mort pour trafic de drogue de Shahrul Izani Suparman](#) en Malaisie, préparée par Amnesty International
- ▶ [Pétitions pour soutenir les 700 condamnés à mort au Vietnam](#) préparée par l'ACAT France
- ▶ Mémo pour contacter les gouvernements européens et leur demander des informations sur les programmes de l'UNODC qu'ils financent, préparé par Reprieve

▶ Diffusion :

- **436** destinataires ont reçu les **5 200 brochures et 3 600 affiches**, dont 203 colis à destination des membres de la Coalition mondiale et 233 à destination d'autres partenaires ;
- **2 790** outils disponibles en ligne ont été téléchargés depuis le site Web de la Coalition mondiale ;
- Au total, **15 731** pages ont été consultées sur le site de la Coalition mondiale entre le 6 et le 12 octobre 2015 (contre **15 785** en 2014), dont près de **8 060** pages entre le 9 et le 11 octobre 2015 (contre 5 000 pages le 10 octobre 2014) ;
- Entre la publication de la page Journée mondiale le 10 juin 2015 et le 31 mars 2016, la page campagne a été consultée **35 648** fois toutes langues confondues (contre **35 975** fois en 2014 et 23 700 fois en 2013).

Qu'avez vous pensé des documents et outils mis à votre disposition ?



2) Participation et motivation à la publication de rapports sur la peine de mort pour trafic de drogue

Pour le 10 octobre 2015, plusieurs rapports analysant la question de la peine de mort pour les infractions relatives aux drogues ont été publiés pour approfondir les connaissances en la matière :

- ▶ [The Death Penalty for Drug Offences: Global Overview 2015](#) : explication générale sur la peine de mort pour trafic de drogue, rapport de **Harm Reduction International**.
- ▶ [Drugs and the Death Penalty](#) : étude d'**Open Society Foundations** sur la relation entre drogue et peine de mort et recommandations en vue de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur les drogues.
- ▶ [The Death Penalty for Drug Crimes in Asia](#) : l'Asie est la région qui abrite la majorité des pays conservant la peine de mort pour trafic de drogues. A l'occasion de la Journée mondiale, la **FIDH** a publié, en partenariat avec la Coalition mondiale, un rapport qui offre un aperçu de l'illégalité de la peine de mort pour trafic de drogues en Asie.
- ▶ [2015 World Day Against the Death Penalty: Not the Solution to Drug-Related Crimes](#) : **Amnesty International**, dans le briefing publié pour la Journée mondiale contre la peine de mort 2015, démontre que la peine capitale n'est pas un moyen de dissuasion efficace.
- ▶ [Une justice déficiente. Procès iniques et recours à la peine de mort en Indonésie](#) : rapport d'**Amnesty International** dénonçant les nombreuses violations des droits de l'homme et des normes internationales commises par l'Indonésie.
- ▶ [Deadly Injustice. Visualizing Executions in Iran 2011-2015](#) : aperçu sur les exécutions en Iran depuis 2011 par **Iran Human Rights**.
- ▶ [Justice Crucified: The Death Penalty in Saudi Arabia](#) : rapport de **Reprive** sur la peine de mort en Arabie saoudite se concentrant sur 62 cas et sur les relations entre le Royaume-Uni et l'Arabie saoudite. Il fait écho au rapport d'Amnesty International publié en août 2015 ("[Killing in the Name of Justice](#)". [The Death Penalty in Saudi Arabia](#)).
- ▶ Le **Legal Defence and Assistance Project** du Nigéria a publié un rapport révélant que plus de 16 500 Nigériens sont emprisonnés à l'étranger et que 350 d'entre eux encourent la peine de mort. 295 d'entre eux sont emprisonnés dans les couloirs de la mort en Asie, la plupart pour trafic de drogue.

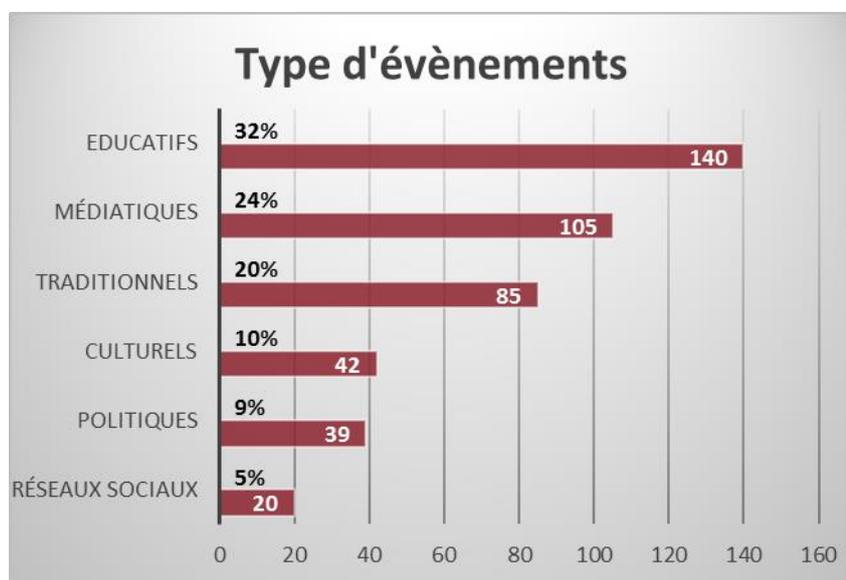
Ces rapports ont tous été accompagnés de campagnes médiatiques, notamment sur les réseaux sociaux, de lancements officiels, de communiqués de presse et de conférences de presse, souvent en partenariat avec la Coalition mondiale à New York ou Kuala Lumpur. Ils ont fait l'objet de nombreux articles et ont contribué à sensibiliser le grand public à la question de la peine de mort pour trafic de drogue.

► **Résultats à court terme :**

- **Reprise du thème dans les médias :** avec 651 coupures de presse dans 89 pays à travers le monde, la Journée mondiale a eu une retombée médiatique sans précédent. Ce chiffre est un record pour la Coalition mondiale, toute Journée mondiale confondue. Pour la Journée mondiale 2014, la revue de presse comptait 484 articles dans 88 pays.

3) Susciter l'organisation d'initiatives locales et renforcer la société civile abolitionniste

La Coalition mondiale centralise les informations et les rediffuse, en mettant notamment à disposition sur son site Internet un calendrier des événements prévus pour la Journée mondiale avec une carte interactive. Pendant la période qui précède la Journée mondiale, elle est contactée à de multiples reprises par les médias ou des individus pour savoir si des activités auront lieu près de chez eux.



Comme en témoigne le nombre important de rapports publiés, près d'un tiers de événements étaient à visée éducative (atelier, table ronde, conférence, rapport, débat, interventions scolaires et en universités) et un quart à visées médiatiques (Communiqué de presse, Conférence de presse, déclarations publiques, interviews télévisées ou radiophoniques). Viennent ensuite les événements plus traditionnels (manifestation, signature de pétition, distribution de documentation). Les événements culturels (projection de film, concert, exposition, pièce de théâtre) et politiques (réunion de

lobbying, déclaration gouvernementale, présentation de proposition de loi) ne représentent que 10 et 9% des événements collectifs organisés alors que la mobilisation sur les réseaux sociaux ne représente que 5%. Cela s'explique notamment par le fait que la mobilisation en ligne soit souvent due à des individus et non à des collectifs organisés, et donc plus difficile à identifier.

► **Résultats à court terme :**

- **431** événements collectifs ont été recensés dans 80 pays (contre **425** dans **82 pays** en 2014)
- **3 389** personnes ont accédé au Calendrier des événements de la Journée mondiale 2015 en ligne (contre **6 136** en 2014).

[2] Faire du bruit avant l'UNGASS sur les drogues !

Une Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) sur les drogues s'est tenue en avril 2016 et la société civile a profité de l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort et de l'UNGASS sur les drogues pour mettre en évidence les violations des droits de l'homme liées à la lutte contre le trafic de drogue, comme l'utilisation de la peine de mort. L'objectif était de faire du bruit sur la réalité inacceptable de la peine de mort pour trafic de drogue.

Pour ce faire, la Coalition mondiale a encouragé ses membres et les abolitionnistes dans le monde entier à :

- ▶ entrer en contact avec **la société civile qui travaille sur la réforme des politiques en matière de drogue et sur la réduction des risques** pour organiser des événements ensemble (des contacts et un nouveau document intitulé « Q & R sur la peine de mort et la drogue » ont été fourni par la Coalition mondiale en septembre
- ▶ publier des déclarations communes, des articles et contacter les médias locaux
- ▶ rejoindre la campagne sur les réseaux sociaux

Pour ce qui est de la coordination de la mobilisation internationale, la Coalition mondiale a travaillé avec ses membres pour faire du bruit avant l'UNGASS sur les drogues avec les actions suivantes :

- ▶ Déclaration conjointe avec PRI à la Commission sur le crime à Vienne en mai 2015
- ▶ Rapport conjoint avec Harm Reduction International (HRI) au Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur les drogues et la peine de mort en juin 2015
- ▶ Événement parallèle sur l'UNGASS avec HRI au Congrès régional en Malaisie en juin 2015
- ▶ Déclaration conjointe au Conseil des droits de l'homme à Genève en septembre 2015
- ▶ Partenariat avec Open Society Institute pour le lancement d'un mémo pour les missions de l'ONU à New York le 5 octobre 2015
- ▶ Conférence et publication de HRI à Kuala Lumpur les 18-21 octobre 2015
- ▶ Déclaration conjointe à la Commission des stupéfiants de l'UNODC et à la Commission préparatoire de l'UNGASS à Vienne, en décembre 2015
- ▶ UNGASS : avril 2016 à New York

Le fait que la Conférence de Harm Reduction International ait été organisée dans le cadre de la Journée mondiale a donné à la Coalition mondiale l'occasion idéale de communiquer avec des associations telles que l'International Drug Policy Consortium, OSF et d'autres. Depuis, un plan d'action pour la Coalition mondiale menant à l'UNGASS a été développé en étroite collaboration avec eux.

▶ **Impact :**

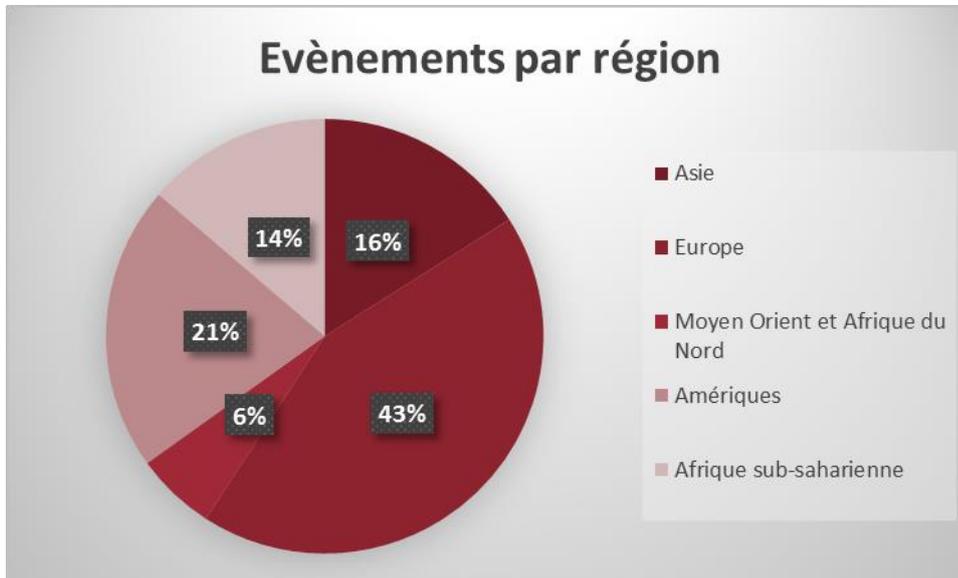
- Le Groupe de travail de la société civile, qui a agi comme la voix de la société civile pendant les négociations menant à UNGASS, a mené de larges consultations dans le monde entier. Ils ont mis en évidence sept questions clés, dont mettre fin à la peine de mort.
- Au total trois événements parallèles ont été organisés sur la question de la peine de mort et c'était un point récurrent des interventions de la société civile, de l'ONU et des Etats membres abolitionnistes.
- Selon Harm Reduction International, la peine de mort a été l'un des plus gros points de désaccord lors de l'UNGASS, précisément parce qu'il n'y avait aucune mention faite dans le document final.
- La résolution finale (A/RES/S-30/1) recommande un respect des droits de l'homme dans la procédure judiciaire pour les personnes inculpées pour trafic de drogue et ouvre la voie à une interprétation en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Nous, chefs d'État et de gouvernement, ministres et représentants des États Membres (...), recommandons les mesures suivantes (...) :

promouvoir et mettre en œuvre, face aux infractions liées aux drogues, des mesures de justice pénale efficaces qui permettent de traduire en justice les auteurs de tels actes et qui soient **conformes aux garanties d'une procédure pénale régulière prévues par la loi**, y compris des mesures pratiques visant à faire respecter **l'interdiction de l'arrestation et de la détention arbitraires** ainsi que de la **torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants** et à mettre fin à l'impunité, conformément au droit international applicable dans ce domaine et compte tenu des Règles et **normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale**, donner accès à une **aide juridictionnelle** en temps voulu et faire respecter le **droit à un procès équitable**.

[3] Convaincre les pays qui utilisent encore la peine de mort pour trafic de drogue de l'abolir

1) Des activités qui s'inscrivent dans le long terme pour les pays réticentistes



► Afrique

Pour la Journée mondiale contre la peine de mort, les organisations membres de la Coalition mondiale ont organisé 60 événements à travers 20 pays, ce qui représente une baisse par rapport à 2014 (87 événements à travers 16 pays) mais qui est similaire à 2013 (60 événements à travers 16 pays). Cela pourrait s'expliquer par l'accent mis sur la peine de mort pour trafic de drogue qui n'était pas d'actualité en

Afrique. Dans la majorité des pays, les événements se sont plutôt concentrés sur des actions éducatives, un travail médiatique et la signature de pétitions. Ceci est cohérent avec la revue de presse de 149 coupures de presse recensées à travers 21 pays qui représentent un quart des coupures de presse mondiales.

► Amériques

Pour la Journée mondiale, les organisations membres de la Coalition mondiale ont organisé **93 événements dans 13 pays** (contre 86 événements dans 18 pays en 2014 et 52 événements dans 9 pays en 2013). Jamais auparavant il n'y avait eu tant de manifestations organisées dans différents pays de la région : on peut rattacher ce succès à la Journée mondiale contre la peine de mort de 2013 consacrée aux Caraïbes.

Les événements aux États-Unis se sont consacrés à montrer le visage humain de la peine de mort avec la sortie de trois documentaires puissants : « There Will Be No Stay », « Last Day of Freedom » et « Bloodworth an Innocent Man ». En Californie, une exposition mettant en scène plus de 70 œuvres d'art réalisées par des personnes incarcérées partout aux États-Unis, qui ont été invités à dessiner et à peindre leur vie quotidienne dans le couloir de la mort, a été lancée lors de la Journée mondiale avec le titre : « Windows on Death Row Art from Inside and Outside the Prison Walls » .

► Asie

Ce continent a eu une place de choix pour de nombreux abolitionnistes dans le monde et la Journée mondiale 2015 a été particulièrement pertinente à la lumière des événements. En amont de la Journée mondiale, l'Asie a été au centre du 2ème Congrès régional contre la peine de mort organisé par ECPM en partenariat avec ADPAN à Kuala Lumpur, en **Malaisie** en juin 2015. La peine de mort pour trafic de drogues était un point central lors du Congrès régional. Pour la Journée mondiale, les membres de la Coalition mondiale ont organisé **70 événements dans 16 pays**, une diminution par rapport aux 89 événements dans 17 pays en 2014. Cependant, 109 références dans la presse ont été recensées dans 17 pays, soit une augmentation significative par rapport aux 74 références de presse répertoriées en 2014.

La Coalition mondiale visait deux actions pour ses membres basés en Asie. Tout d'abord, les membres asiatiques de la Coalition mondiale ont été invités à rencontrer la société civile travaillant sur les réformes des politiques de drogues dans leurs pays. Pour ce faire, la Coalition mondiale a préparé un document intitulé « Questions/Réponses sur la peine de mort et les infractions liées à la drogue » en partenariat avec Harm Reduction International et l'International Drug Policy Consortium (IDPC). L'IDPC et la Coalition mondiale ont

ensuite contacté leurs organisations membres et les ont mis en relation pour la Journée mondiale. De même, la Coalition mondiale a lancé un rapport sur la peine de mort pour trafic de drogues en Asie en partenariat avec la FIDH. Les membres de **Chine, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Pakistan, Singapour** et **Taiwan** ont répondu à l'appel de la Coalition mondiale et ont contribué au rapport.

La mobilisation en **Indonésie** a été particulièrement importante pour la Journée mondiale avec la publication du rapport « Flawed Justice. Unfair Trials and the Death Penalty in Indonesia » par Amnesty International. Des ONG indonésiennes ont saisi cette occasion pour organiser des ateliers avec des avocats, des briefings avec des diplomates, des campagnes de signature de pétitions et un travail de médiatisation.

La **Malaisie** a une nouvelle fois accueilli une conférence internationale en octobre 2015. « La peine de mort pour trafic de drogues doit être abolie, elle n'a pas sa place dans une société civilisée », a déclaré Anand Grover, ancien Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la santé au cours de la cérémonie d'ouverture de la 24ème conférence de Harm Réduction International à Kuala Lumpur, en Malaisie. Une des sessions principales a été consacrée aux avocats spécialistes de la peine de mort et aux défenseurs des droits de l'homme en Asie qui ont participé au rapport de Harm Reduction International.

► Europe

Pour la Journée mondiale, les abolitionnistes ont organisé **189 événements dans 21 pays** (contre 133 événements dans 18 pays en 2014 et 166 événements dans 44 pays en 2013).

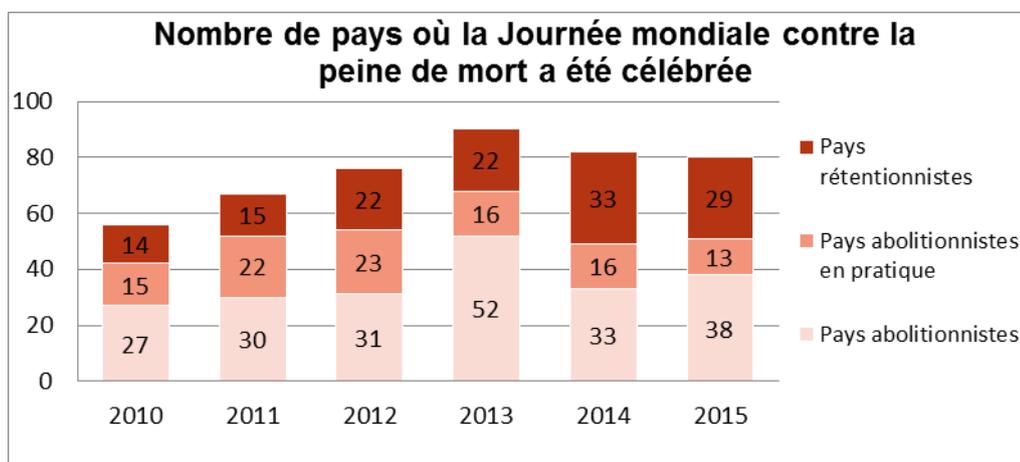
Depuis 2013, Viasna organise une Semaine contre la peine de mort au Belarus. En 2015, l'organisation a élargi son action aux pays voisins et du 5 au 10 octobre, de nombreux événements (des projections de films, expositions, débats ...) ont eu lieu en **Lituanie, Pologne, Ukraine** et **Kazakhstan**.

D'autres événements ont été organisés à travers l'Europe, telle qu'une Campagne de SMS pour la signature de pétitions en Norvège, une manifestation pour enterrer la peine de mort à Paris, des concerts de rock en Italie et une Balade à vélo contre la peine de mort à Bruxelles pour faire le tour des ambassades des pays rétentionnistes.

► Moyen-Orient et Afrique du Nord

À l'occasion de la Journée mondiale, les organisations membres de la Coalition mondiale ont organisé **26 événements à travers 10 pays** (contre 29 événements à travers 7 pays en 2014 et 19 événements à travers 7 pays en 2013) et **51 coupures de presse à travers 12 pays** ont été recensées. La plupart des activités se

concentrait sur le partage d'information. Au **Liban**, les membres de la Coalition mondiale ont organisé une table ronde sur le sujet de la peine de mort et du terrorisme. Enfin, certains militants ont lancé une campagne en ligne dans le but de mettre fin à la peine de mort en **Égypte** avec le hashtag #StopEgyEx sur Twitter.



► Impact :

- La **Chine et le Vietnam** ont réduit le champ d'application de la peine de mort dans leur législation fin 2015, notamment pour des crimes liés à la drogue.
- En **Malaisie**, un projet d'amendement de la loi sur la peine de mort a été préparé en novembre 2015, dans le but de supprimer la peine de mort obligatoire pour les crimes liés aux drogues.
- En novembre 2015, la **République du Congo** a aboli la peine de mort dans sa constitution.
- En décembre 2015, la **Mongolie** a aboli la peine de mort dans son code pénal.

[4] Demander à l'UNODC de mettre en œuvre sa recommandation d'interdire la peine de mort dans les pays où elle finance la lutte contre le trafic de drogue

Officiellement, en tant qu'entité du système des Nations unies, l'UNODC préconise l'abolition de la peine de mort et invite les États membres à suivre les normes internationales relatives à l'interdiction de la peine de mort pour trafic ou possession de drogue. Un document de position sur les droits humains datant de 2012 va même très loin car il préconise : « Même la formation des gardes-frontières qui sont responsables de l'arrestation de trafiquants de drogue, finalement condamnés à mort peuvent être considérés comme suffisamment proche de la violation d'engager la responsabilité internationale ». Cependant, cette prise de position n'a pas été mise en œuvre puisque l'UNODC continue à financer des programmes en Iran ou au Vietnam, pays qui exécutent pour trafic de drogue.

Les programmes de l'UNODC contre le trafic de drogue sont essentiellement financés par les États membres de l'UE, tous abolitionnistes, mais sans que ceux-ci n'ait demandé à l'UNODC de respecter ses propres directives sur les droits de l'homme.

Pour faire prendre conscience de ce problème aux pays européens, Reprieve a préparé une note pour les membres européens de la Coalition mondiale et pour les abolitionnistes basés dans ces pays afin de communiquer avec leurs autorités et de leur demander de communiquer des renseignements sur les programmes de l'UNODC qu'ils financent et sur la directive sur les droits de l'homme de 2012.

Les membres européens ont répondu à cet appel et cette action a eu un réel impact. Suite à l'envoi des lettres par les membres européens, des réponses officielles du ministère des Affaires étrangères de **la France, de l'Italie, du Luxembourg** et de **la Suisse** ont été reçues. En outre, le Directeur exécutif adjoint de l'ONUDC a répondu à au courrier envoyé par la Coalition mondiale en juillet réitérant leur opposition à la peine de mort, en citant le rapport quinquennal sur la peine capital.

► Impact :

- Le **Parlement européen** a adopté en octobre une résolution déclarant que l'abolition de la peine de mort pour les infractions liées à la drogue devait être une condition préalable à une assistance financière et technique de l'UE vers des pays tiers.
- Les **donateurs** se désengagent progressivement des programmes de **l'UNODC** dans les pays qui exécutent toujours pour trafic de drogue. Selon le rapport « UNODC Annual Appeal 2016 », 5 410 000 \$ sont nécessaires pour mener à bien le programme en Iran, or l'UNODC indique n'avoir reçu aucun financement.

[5] ANNEXES

- Annexes au Rapport 2015 de la Journée mondiale contre la peine de mort :

www.worldcoalition.org/fr/worldday

- 1) Liste des 431 initiatives recensées dans 80 pays
- 2) Revue de presse : 651 coupures dans 89 pays

- Liste et contact des 140 membres de la Coalition mondiale dans plus de 50 pays :

www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations



Coalition mondiale contre la peine de mort

69 rue Michelet

93100 Montreuil, France

Email : contact@worldcoalition.org

- **La Coalition mondiale contre la peine de mort**

Composée de plus de 140 ONG, Barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1er Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg.

La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. Pour cela, elle encourage la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. Dans certains pays, elle cherche à obtenir une réduction de l'usage de la peine capitale comme première étape vers l'abolition.

Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org